

11 - QUE - 023



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **23 AOUT 2011**

Scanné le _____

Simple question de Jean-François CACHIN

10_INT_444 - Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère et consorts au nom des groupes libéral et radical - Ecole hôtelière de Lausanne : dissocier les projets pour loger rapidement les étudiants ?

Dans le cadre du traitement par le Grand Conseil lors de la séance du 24 mai 2011 de cette réponse, il a été demandé que le Chef du département des infrastructures communique les échéances qu'il envisage pour la mise à l'enquête et le projet de réaménagement de la RC 601 et de l'accès à l'Ecole hôtelière.

Extrait du BGC du 24 mai 2011 :

M. Jean-François Cachin : — *Si le Conseil d'Etat se réjouit que l'Ecole hôtelière de Lausanne veuille trouver des solutions à la situation très critique des logements des étudiants, nous nous réjouissons également de la mise à l'enquête prochaine du projet de réaménagement routier, qui devra permettre l'accès directement à l'école hôtelière de Lausanne depuis la RC 601, et du projet de mise à l'enquête du nouveau plan partiel d'affectation pour la parcelle de l'école hôtelière. Par contre, le délai de réponse à mon postulat du 27 octobre 2009, intitulé « Tirons la prise du congélateur et dégelons le dossier de la RC601 » est très largement dépassé ; nous attendons que le Département des infrastructures avance sur cette réponse et sur le projet de réaménagement de l'ensemble de la RC 601 au Chalet-à-Gobet et à Epalinges.*

Il est précisé au chiffre 4 de la réponse du Conseil d'Etat que la réponse à mon postulat est en cours de finalisation au Service des routes ; au chiffre 2 de cette même réponse, il est précisé que la mise au point du dossier qui suivra la réponse au postulat Jean-François Cachin et à la pétition Christiane Blanc nécessiterait encore de gros efforts tant au niveau du Canton que des communes concernées. Je souhaiterais que M. le conseiller d'Etat, chef du Département des infrastructures, via Mme la conseillère d'Etat présente, nous communique les échéances qu'il envisage pour la mise à l'enquête, le projet de réaménagement de la RC 601 et l'accès à l'école hôtelière. La prise du congélateur doit être tirée et on doit aboutir.

Mme Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat : — *Je remercie Mme la députée Labouchère pour les éléments complémentaires qu'elle a amenés dans son commentaire à la réponse. Nous partageons le même souhait de trouver*

rapidement une solution à cette situation, tout en préservant absolument la sécurité des étudiants et des personnes qui fréquentent l'école hôtelière, et qui devront tourner à la route de Berne, prendre une présélection en direction du futur campus. La sécurité doit l'emporter, ainsi que la rapidité.

*N'ayant pas la réponse précise sur les délais, si ce n'est que l'ensemble des services concernés de la ville et du canton est à l'oeuvre pour trouver une solution par rapport à la sécurité routière et la meilleure solution pour inscrire cette présélection, **je propose d'informer mon collègue François Marthaler, qui répondra par écrit avec une petite note adressée à vous et remise également à la présidente du Grand Conseil.***

A ce jour, n'ayant toujours pas reçu de note relative à cet objet, je me permets de déposer cette simple question.

Jean-François Cachin
Député

Lausanne, le 23 août 2011